

**DEFICIT DE L'ASSURANCE MALADIE :
CE N'EST JAMAIS DE LA FAUTE DE LA CAISSE**

18 juin : le comité d'alerte sur l'ONDAM avertit d'un risque de dépassement de l'objectif de dépenses d'assurance maladie en raison des déficits des hôpitaux, de l'incertitude sur les négociations avec les taxis et de la non rentrée des « taxes » sur les médicaments. Concernant l'hôpital, le Comité a déjà souligné la dégradation de ses comptes à plusieurs reprises.

19 juin : la CNAM annonce le gel des revalorisations de certains tarifs des médecins libéraux qui étaient prévues au 1^{er} juillet 2025 par la convention médicale 2025-2027.

24 juin : parution du rapport charges et produits qui est totalement à charge sur l'ensemble des spécialités médicales et qui revient en arrière sur le régime des autorisations scanner et IRM, en réintroduisant la carte sanitaire. **Dans ce rapport, Thomas Fatôme revendique** aussi sa volonté de baisser les tarifs des spécialistes qui généreraient « des rentes de situation ».

Quand les dépenses de la santé dérapent, ce sont **les médecins libéraux qui financent et les patients qui trinquent !**

Cette politique menée depuis plusieurs années par l'État **doit cesser**, elle ne résout pas les problèmes de l'hôpital mais déséquilibre la médecine libérale.

Les mêmes recettes appliquées chaque année par l'État ne font qu'empirer le déficit. Il est temps que l'État et en particulier l'Assurance maladie écoutent les professionnels de santé libéraux et donnent au monde libéral, qui assure la majorité des soins, **le financement nécessaire** pour garantir une prise en charge correcte des patients.

La FNMR s'inquiète pour l'avenir de la qualité des soins et refuse sa transformation en un système de santé à l'anglaise au détriment des patients.

Le Dr Jean-Philippe MASSON, Président de la FNMR, se tient à votre disposition pour répondre à vos questions.

**Contact presse : info@fnmr.org
01.53.59.34.07.**

